

# Licence professionnelle Renovation énergétique de l'habitat

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Renovation énergétique de l'habitat. 2015, Université Toulouse 3 - Paul Sabatier - UPS. hceres-02038792

**HAL Id: hceres-02038792**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038792>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Rénovation énergétique de l'habitat

- Université Toulouse III - Paul Sabatier - UPS

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Technologie

Établissement déposant : Université Toulouse III - Paul Sabatier - UPS

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Les objectifs de la LP *Rénovation énergétique de l'habitat* (REH) sont clairement énoncés et s'inscrivent parfaitement dans les objectifs nationaux déclinés par la nouvelle loi de programmation pour la transition énergétique. Elle est ouverte depuis 2011.

La formation a lieu à l'IUT et dans deux lycées partenaires qui ne sont pas situés sur Toulouse (Muret et Gourdan).

La LP *Rénovation Énergétique de l'Habitat* propose de former des techniciens chefs de projet rénovation énergétique dont les compétences seront au service d'une approche globale de la rénovation de l'habitat. La formation est en alternance, sous la forme de contrat de professionnalisation. Les effectifs sont, selon une moyenne annuelle, d'une douzaine d'étudiants. Le programme pédagogique est constitué de quatre unités d'enseignements (UE) et de 19 modules qui traitent des caractéristiques du bâti ancien et du suivi d'une opération de rénovation dans l'environnement réglementaire.

## Avis du comité d'experts

Le cursus est en adéquation avec les objectifs visés, à l'exception de l'approche des pathologies des bâtiments avant et après rénovation qui reste peu développée. Par ailleurs, la filière professionnelle de la rénovation énergétique est actuellement en pleine phase de mutation avec l'apparition de nouveaux labels et de nouvelles qualifications, ce que la formation ne semble pas prendre en compte.

Deux autres LP existent en France sur ce thème au sein des universités de Lyon et de La Rochelle, l'Université de Toulouse III compte quant à elle trois autres LP proches.

La LP *Rénovation énergétique de l'habitat* s'inscrit dans la continuité du DUT *Génie civil et construction durable* GCCD de l'IUT A de l'Université de Toulouse III. Elle pourrait intéresser des étudiants issus du DUT GTE, mais cette spécialité est absente de Midi-Pyrénées.

L'équipe pédagogique est constituée majoritairement de professionnels (44 %) et d'enseignants des lycées partenaires (50 %). Les universitaires sont marginaux dans les enseignements (6 %), mais coordonnent et pilotent la formation. Les interactions entre la recherche et la formation sont quasi inexistantes. La participation des professionnels se rencontre, au-delà de la formation, dans les jurys de recrutement et d'attribution de la licence, ainsi que dans le conseil de perfectionnement. Celui-ci fonctionne correctement.

Depuis l'ouverture en 2011, le nombre de candidatures est de plus de 120, celui des admis entre 30 et 50, et celui des inscrits d'une douzaine seulement en raison de la difficulté à trouver des contrats de professionnalisation. Le ratio candidats/inscrits est donc de 10 %. Le taux de réussite est proche de 100 %. Les promotions sont constituées en moyenne d'un tiers de DUT, une moitié de BTS et le reste d'étudiants sont issus d'autres formations, mais non de L2. La proportion de DUT est en constante diminution. L'insertion professionnelle est satisfaisante pour un effectif aussi faible, mais avec des poursuites d'études en alternance qui renforcent artificiellement le bilan. La durée de recherche d'emploi est extrêmement courte, ce qui semble confirmer les besoins de la filière. Par contre, les emplois occupés interrogent quelque peu au regard des objectifs de la formation et des métiers visés. Plusieurs diplômés semblent plutôt exercer dans la continuité de leur diplôme précédant, DUT ou BTS : dessinateur projeteur, économiste, technicien thermicien, etc.

## Éléments spécifiques

Place de la recherche	Elle est quasiment inexistante pour l'instant. Le laboratoire LMDC envisage de développer la thématique énergie enveloppe du bâtiment.
Place de la professionnalisation	La LP fonctionne en alternance pour 80 % de son public, ce qui favorise la professionnalisation. Elle propose une équivalence reconnue à la formation FEEbat (Formation aux économies d'énergie des entreprises et des artisans du bâtiment). D'autre part, les professionnels participent aux enseignements à hauteur de 44 % du volume horaire, ainsi qu'au conseil de perfectionnement de la LP et aux jurys.
Place des projets et stages	Le projet tuteuré se déroule intégralement dans l'entreprise, mais cette activité est difficile à distinguer de l'activité normale de l'alternant au sein de l'entreprise. De plus, dans ce cadre, le projet tuteuré ne favorise pas le travail d'équipe, compte tenu que l'alternant est seul apprenant dans l'entreprise. Le déroulement du stage, en particulier son encadrement et les critères et modalités d'évaluations, est insuffisamment renseigné.
Place de l'international	Aucune mobilité à l'étranger n'est indiquée.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement est bloqué par la difficulté d'obtention d'un contrat de professionnalisation. L'espace de recrutement est difficile à apprécier. L'origine des étudiants se fait de plus en plus en BTS. Aucune passerelle particulière n'est mentionnée. Une unité d'enseignement de remise à niveau (80 heures) est mise en place de façon uniforme et obligatoire, alors qu'il serait plus pertinent de la rendre optionnelle.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements sont classiquement réalisés en présentiel. Les outils numériques professionnels sont enseignés. L'utilisation d'une plate-forme Moodle est signalée.
Evaluation des étudiants	Les modalités sont conformes à l'arrêté de 1999, avec toutefois quelques éléments contradictoires dans le dossier, en particulier sur l'évaluation du stage et l'existence d'un projet en période universitaire. Il est regrettable en outre que le stage ne soit évalué que par le professionnel, sans intervention d'un tuteur enseignant.
Suivi de l'acquisition des compétences	Aucun dispositif particulier concernant ce suivi, comme par exemple un référentiel de compétences à acquérir en entreprise, n'est présenté dans le dossier.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est réalisé en interne, avec un taux de réponse satisfaisant. Les résultats relatifs à l'insertion professionnelle sont satisfaisants pour les deux promotions enquêtées (77 % des diplômés de 2012 occupent un emploi à l'issue de la formation).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement est composé de professionnels et d'enseignants de l'IUT et des deux lycées partenaires. Il est actif au regard des comptes rendus transmis.  La procédure d'autoévaluation est commune à toutes les LP de l'IUT A et porte uniquement sur les enseignements. Après enquête les résultats sont portés devant une commission paritaire qui examine la pertinence des contenus pédagogiques, la qualité des interventions des formateurs internes et externes, les modalités d'évaluations, ce qui par la suite participe à l'amélioration continue de la formation.

# Synthèse de l'évaluation de la formation

## Points forts :

- Formation en adéquation avec un besoin économique et sociétal fort.
- Très bonne participation des professionnels, aussi bien dans les enseignements qu'au pilotage et à l'évaluation de la formation.
- Formation majoritairement en alternance (80 % des effectifs), le reste étant en formation continue.
- Un processus d'amélioration continue de cette jeune formation par le bon fonctionnement des commissions et conseils.

## Points faibles :

- De trop petits effectifs, en raison de la nécessité de trouver pour chaque étudiant un contrat de professionnalisation dans un contexte socio-économique difficile.
- Manque de visibilité de cette formation aux niveaux régional et national.
- Des modalités de mise en situation pour le projet tuteuré imprécises et mal positionnées.
- Des modalités d'évaluation du stage pas assez partagées.
- Une trop faible participation des enseignants de l'université dans la formation et en contrepartie une trop forte participation des enseignants des deux lycées partenaires.

## Conclusions :

La formation répond à un besoin réel. Elle est efficace en termes d'insertion, de professionnalisation et de pilotage. Elle n'est toutefois pas clairement positionnée dans le contexte professionnel et devrait s'interroger sur ses faibles effectifs et sur la possibilité de diversifier son public en accueillant par exemple des apprentis, dont le coût serait moindre pour les TPE et PME, avec le soutien de la Fédération française du bâtiment et de la confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment.

Elle ne maîtrise pas suffisamment la cogestion des périodes en entreprise, qui incluent le projet tuteuré, laissant le champ trop libre à l'entreprise, dans la définition des contenus et leur évaluation.

Enfin, il faudrait impliquer davantage les enseignants du département GCCD dans les enseignements, de façon à ce que les actes pédagogiques de la LP REH ne soient pas portés, quasi uniquement (94 %) par les intervenants professionnels et les enseignants des lycées partenaires.

# Observations de l'établissement

## Réponse à l'évaluation de l'HCERES de la Formation

### Licence Professionnelle

### Rénovation Energétique de l'Habitat

### IUT A-Université Paul Sabatier

Recommandation 1. De trop petits effectifs, en raison de la nécessité de trouver pour chaque étudiant un contrat de professionnalisation dans un contexte socio-économique difficile.

La faiblesse des effectifs a été améliorée par l'accueil dans la formation d'un public mixte (Formation Initiale, formation continue, reconversion, demandeur d'emploi, CIF...). De plus, la formation initiale avec son stage de 16 semaines permet de viser d'autre secteur du marché de la rénovation (collectivités locale et territoriale).

Recommandation 2. Manque de visibilité de cette formation aux niveaux régional et national.

Des réunions et des présentations sont organisées régulièrement auprès des instances et des fédérations afin de rendre plus visible la formation (OPCA Constructys (<http://www.constructys.fr/>), FFB Ht Garonne et Midi-Pyrénées (<http://www.midipy.ffbatiment.fr/>), Cobaty (<http://www.cobaty.org/>), Région Midi-Pyrénées (à venir).

Recommandation 3. Des modalités de mise en situation pour le projet tuteuré imprécises et mal positionnées.

Le projet tuteuré a été repensé en se basant sur les compétences acquises lors de l'année de formation. Il s'agit d'un cas concret d'étude de rénovation énergétique d'un bâtiment existant (2015 : Salle des fêtes de Vénerque). Le projet débute par un audit sur site (étude caméra thermique, test d'infiltrométrie, relevé intérieur, étude enveloppe et des équipements et de la distribution, essais acoustiques). Une étude thermique est réalisée en prenant en compte l'environnement déjà existant (état initial / consommation). Des propositions techniques d'amélioration (isolation, menuiserie, équipement de chauffage, ventilation...) sont proposées avec chiffrage et phasage des travaux. Des plans d'aide financière et de certifications de qualité sont mis en place. Un rapport est édité et une soutenance est réalisée devant un jury assimilé à un maître d'ouvrage.

Recommandation 4. Des modalités d'évaluation du stage pas assez partagées.

Le stage est évalué de la manière suivante :

- 1 note pour le rapport d'activité donnée par le tuteur pédagogique à partir d'une grille de critère de notation (Coef : 1/3),
- 1 note pour de l'entreprise donnée par le tuteur professionnel à partir d'une grille de critère de notation (Coeff : 1/3),



- 1 note pour de soutenance orale donnée par un jury composé d'enseignants et de professionnels (Coef :1/3).

Recommandation 5. Une trop faible participation des enseignants de l'université dans la formation et en contrepartie une trop forte participation des enseignants des deux lycées partenaires.

Renforcement des interventions de l'équipe pédagogique de l'Université visant à équilibrer les interventions Lycée/Université dans la formation.

Année 2014-2015 : Université et IUT : 20%, Lycées : 29%

Le directeur de l'IUT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'D' followed by a smaller 'P' and a long horizontal stroke extending to the left.